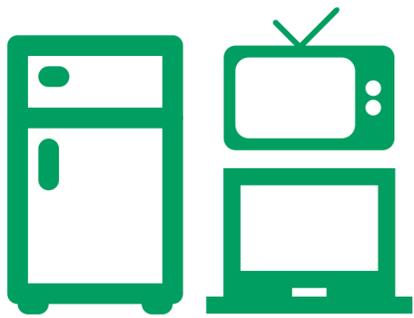




LES DEEE



Les DEEE sont des **déchets d'équipements électriques et électroniques** tels que les ordinateurs, imprimantes, téléphones portables, télévisions ou réfrigérateurs. Leurs différents composants contiennent des **métaux lourds** et des **polluants organiques persistants (POP)** dont les **retardateurs de flammes PBDE** qui sont nocifs pour la santé humaine et l'environnement. C'est pour cela que les pays du monde, y compris la Côte d'Ivoire, les considèrent comme des déchets dangereux.



53,6 millions de tonnes de DEEE ont été générées dans le monde en 2019. En Côte d'Ivoire, **21 600 tonnes de DEEE** sont produites par an, soit l'équivalent de **0,82 kg par habitant** et par an.

Les DEEE en Côte d'Ivoire suivent plusieurs étapes afin d'être éliminés :

Collecte

Auprès des ménages, établissements publics et privés



Traitement

Recyclage des matériaux par plusieurs procédés



Pré-traitement

Démantèlement des appareils



Élimination

Brûlage ou mise en décharge des rebuts restants

Le problème ?

Les DEEE sont principalement pris en charge par le secteur informel en Côte d'Ivoire. Ce secteur est composé de travailleurs non-enregistrés qui travaillent à petite échelle avec peu de moyens techniques et financiers.

Les pratiques comme le brûlage de câbles et de rebuts, le stockage non protégé de DEEE ou la non-ségrégation des matériaux contaminés sont un danger pour la santé. Ces pratiques émettent des substances toxiques dans l'environnement qui peuvent être inhalées, ingérées ou touchées par les travailleurs, les communautés voisines et les animaux.

